



AU CONSEIL COMMUNAL  
DE LAUSANNE  
1000 LAUSANNE<

Lausanne, le 26 avril 2011  
URB 9072 – APB/cj – TRX – T. 17/53 – mb

**Quartier Vallon-Industrie – mise en valeur du quartier  
Ouverture d'un compte d'attente**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Le potentiel du quartier du Vallon, dont la Commune de Lausanne est en partie propriétaire, n'est pas à démontrer. La démarche en cours consiste à préparer les conditions cadre qui permettront de développer le quartier dans une logique de durabilité.

Cette démarche prévoit :

1. d'élaborer un Plan directeur localisé ;
2. de lancer un concours d'idées et de projet sur le site de l'ancienne usine d'incinération ouvert selon la norme SIA 142, en 1 ou 2 tours;
3. de poursuivre la démarche participative tout au long de la procédure.

Dans le cadre du plan directeur localisé, il est prévu de confier à un bureau d'ingénieurs en environnement un mandat pour la mise en œuvre d'une notice d'impact traitant des aspects environnementaux et de mobilité. Le coût de ce mandat est estimé à 90'000 francs à la charge de la Commune. Le concours d'idées et de projet représente un coût estimé à 210'000 francs. Le montant estimé pour le suivi et l'organisation de la démarche participative s'élève à 20'000 francs. Il comprend les honoraires d'un expert et les frais engendrés (ateliers, communications, informations...).

Dans sa séance du 22.12.2010, la Municipalité a décidé d'ouvrir d'un compte d'attente de 350'000.- francs. Ce montant sera balancé dans le cadre du préavis du PPA concernant la parcelle N°3009 et une portion de la parcelle N°3013 qui sera présenté ultérieurement au Conseil communal.

**Municipalité de Lausanne**

Secrétariat municipal  
place de la Palud 2  
case postale 6904  
CH - 1002 Lausanne  
tél. ++41 21 315 22 15  
fax ++41 21 315 20 03  
municipalite@lausanne.ch

Conformément à l'article 106 du Règlement du Conseil communal, cette décision de principe a été soumise à la commission des finances de votre Conseil, qui a donné un préavis positif lors de sa séance du 7 février 2011.

En vous remerciant de bien vouloir prendre acte de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

**Au nom de la Municipalité**

Le syndic :  
Daniel Brélaz

Le secrétaire adjoint :  
Christian Zutter